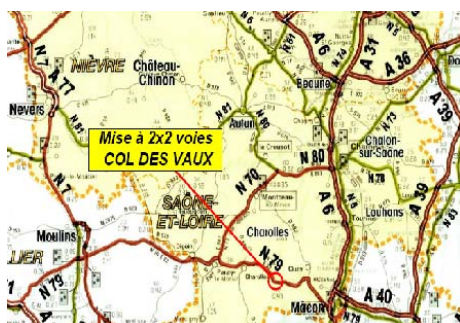


Communiqué de presse



RCEA : RN 79 / Col des Vaux

**1^{er} Mars 2011 :
Mise en service
d'un créneau de
dépassement de
2,1 km**



Le Col des Vaux, d'une altitude de 406 mètres, est le point culminant de la branche sud de la RCEA en Saône-et-Loire. Un créneau de dépassement de 2,1 km sur la RN79 (sur les communes de TRIVY et VEROSVRES) y sera mis en service le 1^{er} mars 2011.

Cet aménagement autorisera le dépassement des véhicules les plus lents sur une portion de voie où l'important dénivelé occasionnait de forts ralentissements du trafic.

Les travaux démarrés en septembre 2008 ont été délicats, du fait notamment du dégagement à l'explosif de plus de 130 000 m³ de déblais rocheux.

Ils ont été réalisés par le groupement d'entreprise Roger MARTIN/ Forézienne / Eiffage / Appia Révillon / Locatelli / AER sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bourgogne et la maîtrise d'œuvre de la DIR Centre-Est.

En bref

Coût total de l'opération :

Études : 377 000 €

Acquisitions foncières : 160 000 €

Travaux : 12 000 000 €

État : 61,6%

Région de Bourgogne : 19,2%

Département de Saône-et-Loire : 19,2%

Les caractéristiques techniques

- ☞ 2 150 mètres de section courante
- ☞ 2 ouvrages d'art
- ☞ 300 000 m³ de déblais dont 130 000 m³ de déblais rocheux dégagés à l'explosif



Et l'environnement ?

Le chantier a nécessité d'importants tirs de mines en présence d'une espèce protégée de chauve-souris.

Aucun tir de mines ne s'est effectué pendant les 5 mois d'hibernation de ces chauves-souris nichant dans un ancien tunnel ferroviaire.

Contacts média :

Com DREAL : Alix DUMONT ST PRIEST – 03 80 29 43 18 / 06 74 66 14 15

alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr

Service Transports, DREAL : Julien SENAILLET - 03 80 29 42 06

julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr

